

Le Monde 1^{er} avril 2024 (date de mise en ligne sur le Monde numérique)

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/04/01/la-condamnation-du-massacre-du-17-octobre-1961-a-paris-un-geste-positif-selon-alger_6225382_3212.html

La condamnation du « massacre » du 17 octobre 1961 à Paris, « un geste positif » selon Alger

Le texte, adopté le jeudi 28 mars par l'Assemblée nationale française, a surtout une portée symbolique.

Le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, a qualifié de « *geste positif* » la condamnation à l'Assemblée nationale française du « *massacre* » de plusieurs dizaines d'Algériens lors d'une manifestation le 17 octobre 1961 à Paris. « *L'Assemblée nationale française a fait un geste positif en reconnaissant le crime commis par [le préfet Maurice] Papon en 1961. C'est une étape positive* », a déclaré M. Tebboune dans une interview sur la télévision nationale, diffusée samedi soir.

Le chef de l'Etat a rappelé qu'une commission mixte d'historiens des deux pays « *travaille sur le dossier de la mémoire* » de la colonisation de l'[Algérie](#) par la France (1830-1964), en mettant en avant son engagement sur cet aspect douloureux et conflictuel des relations entre Alger et Paris. « *Nous avons atteint un stade de maturité qui nous permet de voir les choses comme nous devrions les voir, sans émotion* », a assuré le président algérien.

Lire aussi | [Massacre du 17 octobre 1961 : l'Assemblée nationale adopte une résolution réclamant une journée de commémoration](#)

Ajouter à vos sélections

Selon lui, l'Algérie s'est lancée dans « *une refondation des relations avec l'ancien colonisateur, sans laisser un millimètre de [son] devoir envers [ses] martyrs de la résistance et de la guerre de libération* ».

Le texte, adopté jeudi 28 mars par l'Assemblée nationale en France, à la portée avant tout symbolique, condamne le massacre du 17 octobre 1961, au cours duquel entre une trentaine et plus de deux cents manifestants algériens sont morts, selon les historiens. La résolution, qui « *condamne la répression sanglante et meurtrière des Algériens commise sous l'autorité du préfet de police Maurice Papon* », demande aussi « *l'inscription d'une journée de commémoration* » à « *l'agenda des journées nationales et cérémonies officielles* ».

Une présidentielle fixée au 7 septembre

Le texte, un « *vote pour l'histoire* » selon l'une de ses initiatrices, la députée écologiste Sabrina Sebaihi, a été approuvé par soixante-sept députés de gauche et de Renaissance, le parti du président de la République française, Emmanuel Macron, alors que onze membres du Rassemblement national s'y sont opposés.

Une visite officielle de M. Tebboune à Paris a été annoncée il y a plusieurs semaines pour « *fin septembre ou début octobre* » par les deux pays. Entre-temps, Alger a anticipé de trois mois l'élection présidentielle au 7 septembre. Le président algérien a laissé planer le suspense, samedi 30 mars, dans une interview à la télévision nationale, sur sa candidature à un deuxième mandat. « *Je ne vais pas répondre, car avant l'heure ce n'est pas l'heure* », a-t-il dit.

Suivez-nous sur WhatsApp

[Restez informés](#)

[Recevez l'essentiel de l'actualité africaine sur WhatsApp avec la chaîne du « Monde Afrique »](#)
[Rejoindre](#)

Le président a en tout cas exclu « *tout conflit au sommet de la hiérarchie sur son maintien ou son départ* » de la présidence. « *Ce n'est pas le moment* », a-t-il répondu, interrogé sur la manière dont il allait « *trancher le dilemme* » entre les appels à un deuxième mandat et son « *entourage immédiat, [qui lui] conseille de [se] reposer après cinquante-cinq ans au service de la patrie* ».

Lire aussi | [En Algérie, la décision d'avancer l'élection présidentielle suscite surprise et perplexité](#)

Ajouter à vos sélections

M. Tebboune, âgé de 78 ans, avait été hospitalisé pendant plusieurs mois en Allemagne après avoir contracté le Covid-19 à la fin de 2020. L'anticipation de la présidentielle au 7 septembre a été annoncée le 21 mars, sans explications officielles. Le chef de l'Etat a assuré qu'avancer le scrutin de trois mois était « *purement technique* ».

« *Décembre n'est pas la véritable date des élections* » en Algérie, a-t-il précisé, en rappelant qu'en 2019 la présidentielle devait avoir lieu bien plus tôt, mais que « *la phase de transition s'était prolongée* ». Selon lui, « *en septembre, les citoyens seront mieux préparés à voter après les vacances d'été et tout le monde sera rentré chez soi* ».

La dernière présidentielle, remportée par M. Tebboune avec 58 % des voix mais marquée par une forte abstention, a eu lieu le 12 décembre 2019. Il avait succédé à Abdelaziz Bouteflika, poussé à la démission en avril de la même année sous la pression de l'armée et du Hirak, un mouvement de contestation populaire.